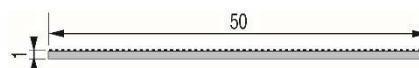
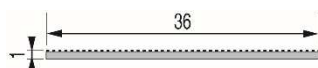


# DINASTAIR - Bandes super-agrippantes

Fiche technique n° 421 / Ind. E

Version du 25/11/2016



## DESCRIPTIF

Bandes antidérapantes auto-adhésives, à poser sur certains profilés de nez de marche ou directement sur le sol.  
Constituées de particules abrasives collées sur un support en PVC auto-adhésif.  
Les modèles « Base alu » présentent une très grande conformabilité, grâce à une feuille d'aluminium insérée entre le support et l'adhésif.

## DOMAINE D'EMPLOI

Usage en intérieur et en extérieur (sauf sur supports extérieurs en bois ou à base de bois).  
Trafic. tertiaire

## MATIÈRE

Particules d'oxyde d'aluminium maintenues sur un support en PVC par une colle résine.  
Adhésif acrylique translucide.  
Modèles « Base alu » : feuille d'aluminium insérée entre le support et l'adhésif.

## RÉFÉRENCES

Modèle	Dimensions	Coloris	Réf.
DINASTAIR (en rouleaux)	36 mm x 15,30 m	Jaune fluo	27 00 01
		Photoluminescent	27 00 02
		Transparent	27 00 03
		Noir	27 00 04
		Jaune	27 00 05
		Jaune / Noir	27 00 06
		Rouge / Blanc	27 00 07
DINASTAIR (en rouleaux)	50 mm x 15,30 m	Jaune fluo	27 00 08
		Photoluminescent	27 00 09
		Transparent	27 00 10
		Noir	27 00 11
		Jaune	27 00 12
		Jaune / Noir	27 00 13
		Rouge / Blanc	27 00 14
DINASTAIR (en plaques)	150 x 610 mm	Noir / bande photoluminescente	27 00 15
		Jaune	27 00 16
		Jaune / Noir	27 00 17
DINASTAIR Base Alu (en rouleaux)	50 mm x 15,30 m	Noir	20 00 18
		Jaune	27 00 19
		Noir	27 00 20

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

**Résistance à la glissance selon la norme DIN 51130 (juin 2004) : R12**  
(voir rapport d'essai du CSTB n° RE 09G-26021499/4).

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

**Bandes photoluminescentes** : émettent de la lumière quand on les plonge dans l'obscurité.

Durée	Luminance (en mcd/m <sup>2</sup> )
10 min	≈ 5 mcd/m <sup>2</sup>
60 min	≈ 1 mcd/m <sup>2</sup>
90 min	≈ 0 mcd/m <sup>2</sup>

## MISE EN ŒUVRE

### Préparation du support :

- Dépoussiérer soigneusement et éliminer totalement tout résidu de colle ou d'adhésif.
- Éliminer toute trace grasse à l'aide d'un produit dégraissant compatible avec le support : alcool isopropylique dilué type **VHB Cleaner réf. 22 77 900** (cf. § Options) ou acétone.  
Ne pas utiliser d'essence ou de White-Spirit, car ce sont des produits gras.
- S'assurer que le support est parfaitement sec.
- S'assurer que le support est solide et ne se désagrège pas.  
Ne pas appliquer par exemple sur un vieux béton ou sur un plâtre de mauvaise qualité.
- Sur support poreux, appliquer préalablement un primaire à base de résines acryliques.

### Mise en œuvre :

- En cas de pose sur un profilé de nez de marche, mettre en place préalablement ce profilé.
- Préchauffer le support à température de +20°C à +40°C.
- Ne pas chauffer la bande.
- Ôter le film de protection de l'adhésif sur 30 cm environ, en évitant de poser les doigts dessus.
- Positionner la bande, puis retirer progressivement le film de protection tout en pressant légèrement, de manière à éviter les inclusions d'air sous la bande.
- Procéder de manière à ne pas étirer la bande.
- Maroufler fermement la bande sur toute sa longueur.

## OPTIONS

### VHB Cleaner

- Nettoyant-dégraissant de surface à base d'alcool isopropylique dilué
- Bouteille de 1L
- Réf. 22 77 900
- Voir FT 097



## AVERTISSEMENT

Le montage ou l'utilisation du produit 3M décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent. Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit 3M concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits 3M ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédures...) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et moyens d'utilisation. Le groupe 3M, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de tout infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits 3M sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société 3M Bricolage et Bâtiment se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.

## 3M Bricolage et Bâtiment

**Siège social** : Parc Industriel Ouest – 65 rue de Chambourg – Veyziat – BP 2011 – 01117 Oyonnax Cedex  
Tél. +33 (0) 4 74 12 05 10 – Fax +33 (0) 4 74 12 05 12  
[3mbricolageetbatiment@mmm.com](mailto:3mbricolageetbatiment@mmm.com)

**Site de La Mure** : ZI du Marais – CS 30929 – 38350 La Mure d'Isère  
Tél. +33 (0) 4 76 81 14 22 – Fax +33 (0) 4 76 30 93 03  
[3mbricolageetbatiment.pro@mmm.com](mailto:3mbricolageetbatiment.pro@mmm.com)

**Site de Longvic** : 3 boulevard de Beauregard – CS 80095 – 21603 Longvic Cedex  
Tél. +33 (0) 3 80 54 70 15 – Fax +33 (0) 3 80 54 72 00

## Centre Information Clients

**N°Cristal** 09 69 321 478

APPEL NON BURTAXE

[www.3M.fr](http://www.3M.fr)

Fiches technique disponible en téléchargement sur :  
[www.dinac.fr](http://www.dinac.fr) > Produits > Fiches techniques